

DÉPENSES DES PENSIONS DE GUERRE

M. SPEAKMAN demande:

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1932, de quelle somme aurait été réduite notre budget des pensions de guerre, si toutes les pensions pour des invalidités résultant de la guerre avaient été payées d'après le même tarif que celui que l'on a appliqué dans le cas des simples soldats, des sous-officiers, des officiers à brevet et des lieutenants?

L'hon. M. MacLAREN (ministre de la Défense nationale): Montant estimatif, \$125,000.

EMPLOYÉS PERMANENTS DU SERVICE CIVIL

M. MacLEAN demande:

1. Combien de personnes faisant partie d'une façon permanente du service civil du Canada sont âgées de soixante-cinq ans et plus?

2. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1933, quel a été le total des salaires de ces fonctionnaires?

3. Combien, parmi ces fonctionnaires, contribuent à l'une des nombreuses caisses de pension?

4. Combien contribuent au fonds de retraite?

5. Combien d'employés civils permanents sont âgés de soixante ans, mais de pas plus que soixante-cinq?

6. Durant l'année terminée le 31 mars 1933, quel a été le total des salaires de ces fonctionnaires?

7. Parmi les fonctionnaires qui ont de soixante à soixante-cinq ans, combien contribuent à l'une des nombreuses caisses de pension?

8. Combien contribuent au fonds de retraite?

Le très hon. M. BENNETT: Il nous faudra des mois pour préparer une réponse à cette question. Je ne puis croire que l'honorable député comprenne l'entièvre signification d'une vérification de l'âge de tous les employés du Dominion. C'est une question qui demandera les services de bien des employés pendant plusieurs mois. Si l'honorable député entend par là procurer de l'emploi à des chômeurs, cela peut avoir quelque utilité, mais je pense qu'il devrait réservé cette question jusqu'à ce qu'il ait eu l'occasion de l'examiner de nouveau.

M. MacLEAN: Je croyais que le département possédait tous ces tableaux.

Le très hon. M. BENNETT: Non, le département ne les a pas sous la main.

(La question est réservée).

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES WAGONS PARTICULIERS DES MINISTRES

Par M. RAYMOND:

1. Combien y a-t-il de voitures privées de chemin de fer à l'usage des ministres?

2. Quel est le coût de chacune?

Par M. DORION:

1. Le 30 juillet 1930, quel était le nombre de voitures privées de chemin de fer à l'usage des ministres fédéraux?

[L'hon. M. Duranleau.]

2. Quelles avaient été les dépenses de l'Etat pour chacune d'elles durant les douze mois terminés le 30 juillet 1930?

SERVICE DE TÉLÉPHONE DU GOUVERNEMENT

Par M. GARLAND (Carleton):

Quel a été le coût du service téléphonique dans les divers départements de l'Etat à Ottawa, durant chacune des années 1928-1929, 1929-1930, 1930-1931 et 1931-1932?

LE SÉMAPHORE À DESCHAILLONS, P.Q.

Par M. VERVILLE:

1. Le sémaphore à Deschaillons a-t-il été enlevé, s'il l'a été, quand, à la demande de qui et pourquoi a-t-il été enlevé?

2. Le poste de signaux à Deschaillons a-t-il été changé? S'il l'a été, pour quel endroit?

3. Quelle grandeur de terrain comprend le premier emplacement et quelle grandeur de terrain comporte le second emplacement?

4. (a) De qui le nouveau terrain a-t-il été acheté, (b) quelles sont les conditions de la transaction, (c) quel a été le prix payé?

5. Y a-t-il eu des plaintes au sujet du nouveau poste?

6. Quelqu'un a-t-il demandé la reconstruction du sémaphore?

LA DIVISION DES PÊCHERIES DE L'EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Par l'hon. M. RALSTON:

1. Durant l'année 1932, combien de personnes étaient employées au bureau de la division de l'Est, des Pêcheries, à Halifax?

2. Quels étaient leurs noms?

3. Quelles étaient les fonctions de chacun desdits fonctionnaires?

4. Quel traitement versait-on à chacun?

5. Avaient-ils tous été nommés par la Commission du service civil?

6. Sinon, sur la proposition de qui avaient-ils été nommés?

7. Durant le mois terminé le 28 février 1933, combien de personnes étaient employées dans le dit bureau?

8. Durant les années 1932 et 1933, quel a été le coût total d'entretien dudit bureau en (a) salaires, (b) loyer, (c) dépenses de voyage, (d) dépenses de toute sorte?

9. Le Gouvernement entend-il maintenir ce bureau après le 31 mars 1933? En ce cas, pour combien de temps?

10. Le Gouvernement a-t-il l'intention de diminuer le personnel de ce bureau durant l'année financière prochaine?

(Le document est déposé séance tenante.)

LA DIVISION OUEST DES PÊCHEURS DE VANCOUVER

Par M. NEILL:

1. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1932, combien de personnes composaient le personnel du bureau de la division de l'ouest des pêcheries à Vancouver?

2. Quels étaient leurs noms?

3. Quelles étaient les fonctions de chacun desdits fonctionnaires?

4. Quel traitement versait-on à chacun?

5. Avaient-ils tous été nommés par la Commission du service civil?